



La réforme et ses enjeux

- Être mieux formé pour mieux réussir son parcours de formation (-3/+5)
- Être accompagné dans l'élaboration de son projet d'orientation
- « Amener les élèves à choisir le parcours dans lequel ils vont réussir en fonction de leurs compétences »



Principe - fin de la logique des filières et de leur hiérarchie de valeurs

Fin des séries en voie générale

Large socle de culture commune, humaniste et scientifique ouvert aux enjeux de l'avenir

Des disciplines de spécialité choisies par l'élève

La voie technologique conserve son organisation actuelle selon les spécialités / filières (STMG, ST2S...)

Un accompagnement dans le parcours d'orientation tout au long du lycée

Réforme de la voie professionnelle (meilleures attractivité et insertion professionnelle)



L'entrée de la réforme porte sur le baccalauréat général et technologique

Objectifs du nouveau baccalauréat :

faire du baccalauréat un tremplin de réussite

mieux prendre en compte le travail et la progression des élèves en introduisant le contrôle continu

accompagner les besoins et les ambitions de chaque élève

=> changement de paradigme : faire réussir les élèves dans leur choix d'orientation – réussir par rapport aux attendus du SUPERIEUR (*) et de l'examen (maîtrise de l'oral et démarche de projet)

autonomie

expression écrite et orale

compétences linguistiques

compétences scientifiques

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final



Circulaire du 26/09/2018 : procédure d'orientation en fin de classe de seconde

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire :

Entretiens avec les élèves et les familles - construction du projet personnel

Dès le deuxième trimestre :

Les élèves et leurs familles formulent des intentions d'orientation sur la « fiche dialogue » qui constitue le support des échanges avec le conseil de classe.

Pour la voie générale, ils seront invités à mentionner, également, 4 enseignements de spécialité parmi ceux proposés dans l'établissement

Les souhaits mentionnés sur la « fiche dialogue » font l'objet de recommandations du conseil de classe dès le deuxième trimestre. (...)

=> 3 au final choisis au conseil classe T3



En classe de 2nde

Enseignements communs (26,5h)

Français (4h)

Histoire-géographie (3h)

LVA et LVB (5,30h)

SES (1,30h)

Mathématiques (4h)

Physique-chimie (3h)

Sciences de la vie et de la terre (1h30)

EPS (2h)

EMC (18h annuelles)

Sciences numériques et technologiques (1h30)

1 Enseignement optionnel général au choix (3h):

langues et cultures de l'Antiquité (latin) - LVC (italien)

1 Enseignement optionnel technologique au choix :

management gestion (1h30) – santé et social (1h30)

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique



En classe de 1ère

Enseignements de spécialité : (8 pour le lycée)

- Langues, littératures et cultures étrangères : anglais
- Langues, littératures et cultures étrangères : allemand
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Humanités, littérature et philosophie

Enseignement optionnel : Langues et Cultures de l'Antiquité (latin)